



République Française

Liberté - Égalité - Fraternité

**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
SÉANCE DU MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le quatorze octobre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEUIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Christine ROIG, Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	0	7

N°2025-09-02

7.6.1

Demande de subvention DETR – Salle communale culturelle

Monsieur le Maire expose que l'avant-projet définitif nous a été remis lors de notre rendez-vous avec le bureau architecture BASIS, nous avons donc le chiffrage estimatif qui va nous permettre de faire la demande de subvention et d'avancer sur la phase PRO/DCE.

Monsieur le Maire informe que nous pouvons solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2026 pour la construction de la salle communale culturelle. La demande est à déposer avant le 15 décembre 2025.

Monsieur le Maire présente le plan de financement suivant et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer

Dépenses :

MOE	HT	114 500.03 €
ETUDES + BUREAUX ETUDES	HT	17 381.20 €
BRANCHEMENTS	HT	7 624.72 €
TRAVAUX	HT	1 032 600.00 €
EQUIPEMENTS	HT	30 500 €
TOTAL HT		1 202 605.95 €
TVA	20%	240 521.19 €
TOTAL TTC	TTC	1 443 127.14 €

Recettes :

LEADER	Sollicité	4.21%	50 000.00 €
DETR	Sollicité	45%	541 172.68 €
REGION	Sollicité	4.21%	50 000.00 €
DEPARTEMENT	Sollicité	16.85%	200 000.00 €
Autofinancement		29.73%	361 433.27 €
Total HT			1 202 605.95 €
TVA	20 %		240 521.19 €
Total TTC			1 443 127.14 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à (l'unanimité ou à la majorité avec – pour et – contre) des membres présents et des membres représentés :

- ✓ **SOLLICITER** une subvention de l'État dans le cadre de la DETR
- ✓ **S'ENGAGER** à prendre en charge la part du financement non couverte par les subventions
- ✓ **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 10 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Marc BALARAN



Le Secrétaire de séance

Nathalie CALMELS

